

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 28.07.2008

### **Annulation de titres**

Le conseil d'administration de Compagnie la Lucette, le 25 juillet 2008, usant de la délégation qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 6 mai 2008, a réduit le capital social de 4.200.000 euros, par l'annulation de 280.000 actions auto-détenues.

Le capital social de Compagnie la Lucette s'élève à 389.857.905 euros et est composé de 25.990.527 actions.

Pour toute information complémentaire :  
Compagnie la Lucette  
Communication financière  
Tél. : 01 42 25 86 86  
[contact@lalucette.com](mailto:contact@lalucette.com)